

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE  
Association Les Sentiers de l'Amitié  
13 juin 2017**

-----

La séance est ouverte à 19H00.

Toutes les personnes présentes sont réunies pour créer une Association loi 1901 sans but lucratif.

Maurice VINCENT est nommé Président de séance, Paul DUFRESNE assurera le secrétariat.

Le président de séance remercie de leur présence les membres de l'assemblée. Il rappelle que 100 personnes présentes ou représentées ont décidé de créer cette association. Elle est créée à l'unanimité.

Le nom de SENTIERS DE L'AMITIE est accepté à l'unanimité.

**STATUTS**

Un projet de statut a été distribué à tous les adhérents de la section « les sentiers de l'amitié » membre de l'Association ASL.

Ce projet est accepté à l'unanimité.

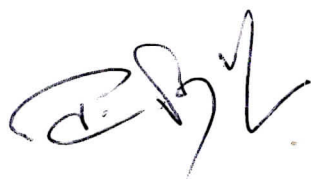
Il prend effet immédiatement et ne pourra être modifié que par une Assemblée Générale.

**PREVISION BUDGETAIRE**

Marie-France HURST s'est chargée de formaliser une prévision budgétaire sur la base de l'ancienne section de l'ASL et en tenant compte de la spécificité de l'Association, entre autres : Assurances, besoin de formation d'animateurs et premiers secours.

Elle présente et commente les prévisions pour un exercice qui exceptionnellement commencera le 14 juin 2017 pour s'achever au 31 aout 2018. Ce Budget sera annexé au compte rendu de cette Assemblée.

Après débats le budget est approuvé à l'unanimité.



## COTISATIONS

Compte tenu des charges et des recettes et permettre une gestion rigoureuse de la trésorerie il est proposé de fixer les cotisations à 25 € par personne/an.

Cette valeur est retenue à l'unanimité moins 1 abstention.

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se présentent aux suffrages des adhérents :

Mesdames : BERSEGOL Martine, BOUCHALOIS Joscelyne, HURST Marie-France, PRIEUR Pascale.

Messieurs : BILLEROT Philippe, DELCLEF Daniel, DUFRESNE Paul, HURST André, LECLER Roger, VANQUELEF Vaninge, VON EUW Gérard.

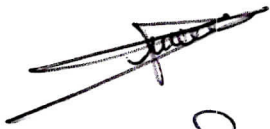
Tous les postulants sont acceptés à l'unanimité.

La séance est levée à 19 heures 30.

FAIT à Luzarches, le 13 juin 2017

LE PRESIDENT DE SEANCE  
Maurice VINCENT

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Paul DUFRESNE

  
Le Président  
Philippe BILLEROT  
